

## Sommaire

- [Edito](#)
- [Chéries-Chéris, une si longue absence ...](#)
- [Enquête sur les modes de vie des homosexuel\(le\)s en Rhône-Alpes.](#)
- [Lesbian and Gay Pride Lyon](#)
- [15000 PaCS signés](#)
- [Je m'interroge](#)
- [Affiches homophobes](#)
- [Forum Interassociatif](#)
- [Journée de la déportation](#)
- [Lecture](#)
- [Petite\(s\) Annonce\(s\).](#)

## Édito ...

Bertrand Delanoë, candidat officiel de son parti ! Un homme, qui a su briser le tabou et déclarer ouvertement son homosexualité, maire de Paris ça fait rêver et ça met du baume au coeur!

Philippe Meynard, conseiller municipal de Barjac, contraint à la démission pour les mêmes raisons, ça fout les boules même si l'on sait depuis longtemps qu'il est plus facile de vivre homosexuel dans une grande ville qu'au fond de notre campagne. Preuve si l'en était besoin qu'il reste des combats à mener...

Comme celui que nous menons contre la campagne d'affiches homophobes et dont la dernière décision de justice montre qu'il existe encore des personnes pour penser que l'on doit pouvoir insulter impunément des homosexuels.

Comme celui de l'adoption pour les couples homosexuels, thème qu'abordait très positivement un éditorial du magazine « Elle » signé par Marie-Françoise Colombani écrivant qu'il faudrait bien un jour se pencher sur ce problème, que ce sera peut-être le prochain grand débat de société et qu'il mérite d'être abordé dans un climat serein, décent et humain.

Comme celui aussi mené par des cinéastes comme Olivier Ducastel et Jacques Martineau qui dans le film « drôle de Félix » dont le sujet n'est pas l'homosexualité filment un couple de deux garçons comme ils filmeraient un couple d'hétérosexuels. On y voit ce couple s'embrasser et s'enlacer au restaurant et dans la rue, le plus naturellement du monde. Utopique ?

Oui, peut-être encore aujourd'hui et pourtant des images comme celles-ci qui s'impriment toutes en douceur dans la mémoire collective (les hétéros regardent aussi ce film) ne font-elles pas beaucoup pour l'acceptation et la compréhension de l'homosexualité ?

Alain Bernoud

---

## Chéries-Chéris, une si longue absence ...

Plus de six mois se sont écoulés depuis le dernier numéro. Six mois pourtant bien remplis, trop

peut-être... Ce fut à la rentrée d'abord la distribution et le suivi de notre enquête « sur le mode de vie des homosexuel(le)s en Rhone-Alpes » (dans les établissements, les associations, ...), ensuite la préparation de la journée mondiale contre le SIDA du 1<sup>er</sup> décembre 1999 qui nous a demandé du temps et de l'énergie, et pour laquelle nous avons oeuvré du mieux que nous avons pu (nous remercions tous ceux qui nous ont aidé). Puis, du forum inter-associatif du 17 février cumulé avec la préparation de notre AG, les premières réunions pour la Lesbian and Gay Pride et de préparation de la journée de la déportation. Et deux séries de distribution de kits de prévention dans les établissements de Lyon. Chaque action demande en plus de nombreuses réunions de travail, alors malgré toute notre bonne volonté, et elle est toujours là, « Chéries-Chéris n° 19 » a pris du retard. Mais bonne nouvelle, fin juin, nous éditerons un guide gay et lesbien de Lyon.

## Enquête sur les modes de vie des homosexuel(le)s en Rhône-Alpes.

Notre seconde enquête sur les modes de vie de homosexuel(le)s en Rhône-Alpes est terminée. 878 réponses ont été obtenues et 196 sur notre site internet. Compte tenu de la diffusion à 3000 exemplaires c'est un très bon taux de retour. La saisie informatique a été réalisée. Il nous reste l'analyse à faire. Les résultats seront présentés pendant la fière semaine le lundi 19 juin.

## Lesbian and Gay Pride de Lyon, le 17 juin 2000

Pour sa cinquième édition, la Lesbian and Gay Pride de Lyon aura lieu le **samedi 17 juin et partira à 14H de la place Jutard** (Fosse aux ours), quai Augagneur. Elle empruntera les rues du centre ville pour se terminer quai de la Pêcherie par le désormais traditionnel forum inter-associatif. Les autorités municipales se sont montrées fort peu coopératives pour l'organisation de cette marche et ont refusé un parcours rallongé par rapport à l'année dernière. C'est pourquoi nous vous espérons encore plus nombreux que l'an dernier pour montrer à tous que nous existons.

La soirée officielle de la Lesbian and Gay Pride sera une soirée « Scream » au Transbordeur de 23H à l'aube. Après la marche la plupart des établissements pourront vous accueillir.

Enfin toute la semaine qui suivra sera celle de la fière semaine:

- Vendredi 16 juin, Soirée festive d'ouverture avec l'équipe de la Lesbian and Gay Pride (Buffet, conférence de Madame H) 19h30 - ARIS
- Samedi 17 juin, marche, forum associatif et soirée.
- Dimanche 18 juin, Pique-nique au Parc de la Tête d'Or 13h00 - pelouse des ébats. Nuit Gaie et Lesbienne sur les ondes (Radio Pluriel, 23h00 - 91.5MHz FM )
- lundi 19 juin, 19H30 - Gais et lesbiennes, comment vivez-vous? Présentation des résultats de notre enquête et débat, Mairie du 1er à confirmer
- mardi 20 juin, Nuit du cinéma gai et lesbien, 19h00 - Cinéma CNP Odéon
- mercredi 21 juin 20h00 - Fête de la musique, Soirée au Forum Gai et Lesbien. Débat sur le droit d'asile, les sans-papiers et les PaCS (à préciser)
- jeudi 22 juin, 20h00 - grand débat : le racisme, le sexisme et l'homophobie. (Avec Didier

LESTRADE) Mairie du 1er.

- Vendredi 23 juin, 20h00 - débat: le rejet des séropositifs au sein de la communauté gay et lesbienne, mythe ou réalité ? Aides et le Forum Gai et Lesbien au FGL.
- A confirmer: Soirée cinéma et débat (David et Jonathan, Cinéma CNP Odéon). Débat : sexisme et lesbophobie.

## 15000 PaCS signés

Depuis sa promulgation en novembre dernier, environ 15000 PaCS ont déjà été signés, preuve s'il en était besoin qu'il répond à une véritable attente. Il est toutefois difficile de connaître le nombre de PaCS homos ou hétéros. Probablement dans les grandes villes la grande majorité des pacsés sont gays ou lesbiens. Le Rhône est quelque peu à la traîne. Toutefois de nombreux sympathisants ont pacsé et cela nous a valu un très abondant courrier et email. Cela a impliqué un débordement du secrétariat et un important retard pour les réponses. Nous avons un dossier PaCS et un mode d'emploi pratique sur notre site et à l'association. Par ailleurs, le magazine Marie-Claire a fait un reportage sympathique sur un couple de pacsés lyonnais.

---

Lors de la phase finale, le Président de la République s'est exprimé négativement sur le texte de loi, nous lui avons adressé le courrier suivant:

Monsieur le Président de la République,

Votre courrier consacré au PaCS, adressé au Président de l'UNAF, et rendu public le 5 novembre 1999, nous a profondément déçu comme probablement la majorité des homosexuels.

En septembre 1999, nous nous étions déjà adressé à vous pour vous exprimer nos attentes et nos espoirs et vous demander de bien vouloir considérer le débat sur le PaCS comme un vrai débat de société et de bien vouloir veiller à la sérénité de celui-ci. Notre courrier est resté à ce jour sans réponse, comme semble-t-il tous les courriers des associations homosexuelles.

Vous trouvez que le PaCS est un texte inapproprié car il ne reconnaît pas la valeur de l'engagement. Pour notre part nous considérons que le PaCS est justement un texte qui reconnaît la valeur de l'engagement pour les couples homosexuels, alors que jusqu'à présent rien ne permettait de le faire.

Vous reprochez aussi au texte de loi de ne comporter aucune sécurité en cas de séparation. Premièrement, c'est inexact car le texte prévoit le recours à un juge en cas de désaccord. Deuxièmement, comme d'autres, nous étions plutôt favorable à une plus grande protection des plus faibles en cas de séparation, mais nous n'avons vu personne à l'assemblée, où même ailleurs dans un parti politique, pour soutenir un amendement allant dans ce sens.

Vous estimez que, « quand les droits des personnes sont en cause » il est nécessaire « de consulter toutes les familles de pensée ». Nous sommes parfaitement d'accord et c'est pourquoi dès votre candidature aux élections présidentielles de 1996, nous vous avons écrit pour vous demander votre opinion sur un statut pour les couples homosexuels, courrier resté sans réponse. De plus deux ans plus tard aux élections législatives, nous avons interrogé tous les candidats du Rhône sur ce sujet, avec toujours aucune réponse des candidats du RPR. Nous vous demandons, donc, de vous interroger sur l'absence de « vrai » débat sur ce sujet que vous semblez dénoncer aujourd'hui, alors que la loi est votée...

Plus grave, nous pensons que si le débat n'a pas eu suffisamment lieu cela est dû au fait qu'il y a encore un tabou du mot « homosexuel ». Nous ne pouvons que le déplorer.

Par ailleurs, vous affirmez « qu'il y avait d'autres voies ... pour apporter des solutions raisonnables aux problèmes rencontrés par les couples homosexuels, notamment en ce qui concerne le logement et les successions ».

Monsieur le Président de la République, à l'aube de l'an 2000, les homosexuel(le)s ne sont pas à la recherche d'avantage fiscaux ou matériels, mais avant tout, d'une reconnaissance officielle et celle-ci passe par un symbole fort. Et le PaCS en est un. Car, comme beaucoup, notre association considère que la France, comme d'autres pays l'ont déjà fait, se devait de reconnaître le couple homosexuel.

Nous pensons fermement que le PaCS sera un outil pédagogique pour la société et l'éducation des familles. Trop de jeunes nous rapportent avoir été rejetés par leur famille dès qu'ils ont annoncé leur homosexualité, et parfois avec des propos très durs. Le PaCS obligera toutes les familles à répondre aux questions des enfants qui demanderont inévitablement: « dis papa c'est quoi un PaCS? » Par ailleurs, l'existence d'une loi comme le PaCS ne pourra qu'aider les adolescents homosexuels, qui se sentent sur le point d'être exclus. Car ils sauront que leurs parents ont tort et que l'État les reconnaîtra. Nous espérons qu'ainsi le nombre de suicides chez les jeunes homosexuels diminuera, car c'est un horrible gâchis pour notre pays.

Vous craignez que le PaCS déstabilise la famille. Nous ne voyons pas pourquoi ! Nous aussi avons une famille, des frères, des soeurs, des amis, qui eux-mêmes se marient et fondent des familles. Quant à ceux qui ne veulent pas se marier, peut-être choisiront-ils le PaCS ?

Les sondages montrent qu'une grande majorité de la société française est favorable au PaCS et à la reconnaissance du couple homosexuel.

Vous estimez que le PaCS aura des conséquences néfastes. Nous ne comprenons pas lesquelles? Quelles conséquences précises redoutez-vous donc ?

Enfin, nous vous sollicitons d'ores et déjà pour un grand débat de société qui devra avoir lieu un jour et qui a été écarté du débat sur le PaCS: les enfants et le couple homosexuel.

Car en effet une contradiction fondamentale existe:

ceux qui prônent une natalité forte refusent aux couples homosexuels l'idée même d'élever des enfants.

Alors que le désir d'élever des enfants existe réellement chez les homosexuel(le)s.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos salutations respectueuses.

Hervé Morel,

---

Et oh surprise! Nous avons reçu une réponse. De plus c'est sans doute la première réponse officielle de la Présidence de la République à une association homosexuelle, sous le mandat de Jacques Chirac.

---

Monsieur,

Le Président de la République, qui a bien reçu votre lettre du 11 novembre 1999, m'a chargé d'y répondre.

Reconnaissant la vie des couples homosexuels comme une réalité de notre temps, le Chef de l'État,

par sa lettre au Président de l'U.N.A.F. du 2 novembre dernier, a voulu donner son sentiment sur le texte instituant le pacte civil de solidarité en relevant son caractère à ses yeux inapproprié.

Il a en particulier relevé, par comparaison avec le droit matrimonial, que ce statut risquait d'être une source de précarité pour tous les couples qui le choisiront de préférence au mariage et que d'autres approches juridiques auraient pu être retenues pour traiter les problèmes concrets rencontrés par les couples homosexuels. Il estime que les questions de société ne peuvent réellement progresser sans débats préparés par l'écoute de tous les points de vue et un éclairage complet, comme ce fut le cas par exemple pour des questions aussi importantes que l'éthique bio-médicale avant les lois de 1994 ou le code de la nationalité, avec la commission présidée par M. Long en 1987.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe BAS

---

Compte tenu du (long) retard de ce bulletin, nous vous proposons deux nouvelles versions pour lui dire un soir « je t'aime » dans une autre langue

- en italien :  
**Ti amo**
- en russe (phonétique) :  
**Ya liubliu tiebia**

à suivre ...

---

## Je m'interroge

Amélie Mauresmo a fait son « coming out » lors de l'Open d'Australie (1999). C'est positif!

Amélie Mauresmo, interrogée l'automne dernier par Guillaume Durand sur France 2, déclare: « quand j'ai **avoué** mon homosexualité en Australie, ça m'a libérée ». C'est négatif!

Notre forme de sexualité est-elle donc un fardeau si lourd à porter qu'elle suscite chez certains d'entre nous ce besoin de nous en débarrasser, cette gêne, ce sentiment d'une honte, ce vague à l'âme confus au goût plutôt amer? Car enfin, qui dit aveu, dit crainte, faute, culpabilisation.

En ce changement de siècle et de millénaire, qu'à donc fait la « militante » homosexuelle?

Je sais bien: la loi du silence est souvent la loi de la souffrance. Je sais bien: les incertitudes, les questions, les angoisses sont encore les mêmes; Je sais bien encore: les mentalités n'ont pas évolué aussi vite que la liberté des mœurs: tolérer n'est-ce pas accepter, accepter n'est pas approuver.

Alors: le dire? Pourquoi? Comment? Ne pas le dire? Ces questions, véritables « serpents de mer », me semblent aujourd'hui dépassées.

Au fait, pourquoi le « non-dit » est-il, par certains, qualifié d'hypocrisie ?

N'est-ce pas cet adolescent qui a raison lorsque, parlant de son père homosexuel, il écrit : « je lui suis reconnaissant de ne m'avoir jamais rien dit sans pour autant ne m'avoir jamais rien caché » ?

L'essentiel est de vivre et de vivre bien cette forme de sexualité qui est la nôtre, là où nous sommes, sans honte, sans peur, sans provocation particulière qui n'est finalement qu'un « aveu » déguisé.

Avec le recul et une certaine expérience de l'homosexualité au quotidien, je reconnais bien volontiers que ce n'est pas toujours facile, mais il appartient à chacun d'entre-nous de nous affirmer, conscient de notre force, de nos valeurs, de nos droits et de nos devoirs, de notre liberté et de notre responsabilité.

Alors, en conclusion,

d'André Gide, longtemps considéré comme un mécréant: « j'aime mieux être haï pour ce que je suis que d'être aimé pour ce que je ne suis pas »...

Et d'un texte du nouveau testament: « la vérité vous rendra libre ».

Michel Branchu.

## Affiches homophobes ...

Vous trouverez ci-dessous le texte de la seconde souscription que nous lançons afin de pouvoir poursuivre l'action en justice à l'encontre des auteurs de la campagne d'affichage homophobe du printemps 1998. Nous vous remercions d'avance de votre soutien.

### Souscription

Vous vous souvenez sans doute, qu'au printemps 1998, une campagne d'affichage homophobe a été orchestrée à Lyon par « Jeune Nation », groupuscule d'extrême droite, prenant notamment pour cible la Lesbian & Gay Pride. Un collectif constitué d'associations lyonnaises et nationales a mandaté l'association Homosexualité Et Socialisme (HES) pour se constituer partie civile dans le cadre d'une plainte déposée. Le doyen des juges de Lyon avait alors demandé la somme de 17 000FF comme garantie pour que l'instruction soit engagée ! Grâce à la contribution de bon nombre d'entre vous la somme avait été réunie à temps.

Depuis l'auteur des affiches homophobes a été identifié, mais il a demandé une requête en nullité contre notre procédure auprès de la chambre d'accusation de la Cours d'Appel de Lyon. Contre toute attente celui-ci a obtenu gain de cause, car l'association HES n'a pas été reconnue comme pouvant se porter civile. Toutefois la plainte a été déposée aussi par des individus.

Nous avons donc de bonnes raisons d'espérer obtenir gain de cause avec un pourvoi en cassation contre cet arrêt qui est contraire à la jurisprudence dominante en la matière.

Malheureusement, pour cela il est nécessaire de réunir à nouveau une somme d'environ 15 000FF.

L'avocat chargé du dossier défend bénévolement cette cause.

Bien qu'une loi réprimant l'homophobie soit à l'ordre du jour, pour l'heure, rien n'est acquis. De plus nous ne pouvons pas laisser des groupuscules insulter impunément les gays et lesbiennes. Il est donc très important de réunir cette somme pour que l'action puisse continuer. Nous nous fixons comme date limite pour réunir cette somme et continuer l'action la fin du mois de juin 2000.

Si malheureusement nous perdions à nouveau nous aurions encore et grâce au pourvoi en cassation, la possibilité de porter le dossier devant la Cour Européenne et de faire condamner la France pour non respect des normes supra-nationales (extension aux notions de racisme et de sexisme: l'homophobie). Dans ce cas nous devrions lancer une dernière souscription.

C'est un combat qu'il nous semble important de mener!

En cas de succès, nous pourrions récupérer les sommes déjà versées: 17 000FF et la présente souscription.

---

### Souscription pour l'action contre les « affiches homophobes »

Laissez-nous vos coordonnées si vous voulez être remboursé en cas de succès de notre action

Nom :

Prénom :

Adresse :

Montant versé :

- 50 F
- 100 F
- 200 F
- plus

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs (oui/non)

Un reçu vous sera envoyé ou il peut être délivré au moment du dépôt dans nos locaux lors des permanences du mardi au vendredi de 19H30 à 21H. ARIS, 16, rue saint polycarpe, Lyo9H30 à 21H. ARIS, 16, rue saint polycarpe, Lyon 1<sup>er</sup>. Les chèques à l'ordre d'ARIS sont acceptés. Date limite : le vendredi 30 juin 2000.

---

## Forum interassociatif

Le samedi 19 février 2000, s'est tenu le 1<sup>er</sup> forum inter-associatif des associations homosexuelles lyonnaises. A l'initiative de HES-Lyon ce forum a accueilli environ une centaine de visiteurs à la mairie du 8<sup>ème</sup> de 13H30 à 19H. Étaient présentes: AIDES, Amnesty International (Commission HDH), ARIS, Association des Parents Gays et Lesbiens, Commission Gaie et lesbienne des Verts Rhône-Alpes, David et Jonathan, Fédération Anarchiste, Forum Gai et Lesbien de Lyon, Homosexualité Et Socialisme-Lyon, Lesbian and Gay Pride-Lyon. Débats, stands associatifs, pot de clôture.

## Journée de la déportation

Tenus une fois de plus à l'écart de la cérémonie officielle, derrière des barrières (pour la première fois cette année), nous étions une centaine de personnes (sans compter les RG) à avoir répondu à l'appel du collectif des associations homosexuelles et à porter le triangle rose ou noir (sauf les RG, bien sûr).

La gerbe qu'on ne nous a pas laissé déposer officiellement, fut néanmoins portée bien en évidence, filmée et photographiée par les média présents. A la fin de la cérémonie officielle, il a fallu l'intervention de Gérard Collomb pour que l'on puisse enfin déposer notre gerbe, nous recueillir pendant une minute de silence et écouter un texte de Heiger. La police ayant manifestement pour instruction de nous empêcher d'approcher de la statue du Veilleur de Pierre tant qu'un officiel était susceptible d'être encore présent.

Un reportage a été diffusé sur France 3 et un compte-rendu objectif du déroulement de la cérémonie est paru dans le Progrès du 2 mai.

De plus, dans le Progrès du 12 mai 2000, les associations de déportés ont réagi. Voici le courrier que nous leurs adressons.

---

Destinataires: FNDIRP, MUADIR copie: Le Progrès.

Madame, Monsieur,

Ce courrier fait suite à votre réaction dans les colonnes du Progrès, « l'avis des lecteurs », relatif à la journée de la Déportation. Nous sommes surpris par votre réaction, dans la mesure où plusieurs associations homosexuelles essaient de vous contacter depuis de nombreuses années, sans possibilité de discussion. Nous réagissons à chaud, indépendamment du collectif des associations homosexuelles dont nous faisons partie.

Vous semblez considérer que l'on met « l'homosexualité en premier plan dans cette cérémonie du souvenir ». Or c'est précisément votre attitude d'ignorer systématiquement les demandes des associations homosexuelles qui aboutit à ce que « l'événement » soit relaté tel qu'il s'est passé, ce qui nous semble être le propre du travail d'un journaliste.

Notre action, comme celle des autres associations homosexuelles ou sympathisantes n'est pas de mettre en premier plan la déportation des homosexuels, mais de rappeler que dans l'abomination nazie des personnes ont été déportées uniquement parce qu'elles étaient homosexuelles.

Malheureusement si l'homosexualité était taboue à l'époque elle l'est encore trop aujourd'hui et votre non-réaction aux demandes de participation à la cérémonie officielle le confirme.

Dans votre refus d'essayer de comprendre, vous êtes mêmes allés jusqu'à ne pas lire la dédicace de la gerbe du collectif (ni l'article du Progrès!) car cette gerbe était à la mémoire de tous les déportés!

En espérant que cet article qui semble tant vous contrarier et ce courrier permettront cependant de nouer un dialogue que le collectif des associations homosexuelles recherche depuis longtemps.

Sincèrement,

Hervé Morel

---

## Lecture

Nouveaux livres disponibles à la bibliothèque :

- **Les effeuilleuses**, Stella Duffy, Éditions Serpent noir.
- **Va y avoir mistral**, Elula Perrin, Éditions Double interligne.
- **L'habit ne fait pas la nonne**, Hélène de Montferrand et Elula Perrin, Éditions Double interligne.

A lire également :

- **Le prix de la transparence**, Philippe Meynard, Éditions M. Lafon.
- **Nicolas**, Dominique Fernandez, Éditions Grasset
- **La bibliothèque qui brûle**, Edmund White, Editions 10-18.

Et pour ceux qui ne l'ont pas encore lues :

- **Les chroniques de San Francisco**, Armistead Maupin, sortent enfin en format poche aux Éditions 10-18.

# Petite(s) Annonce(s).

#19-1 Jeune homme masculin 27ans, 1m80 73kg cheveux brun yeux bleus cherche homme type masculin de mon âge pour relation sincère et durable si entente parfaite.

#19-2 J'ai 37 ans, suis plutôt pas mal de ma personne et souhaiterais avoir un enfant. Je souhaite rencontrer une fille souhaitant comme moi avoir un enfant, avec donc une mère et un père, gay ou pas, sans pour autant se sentir obligés de vivre ensemble, mais tout en ayant les mêmes droits et devoirs parentaux.

Écrire à l'association avec une lettre timbrée contenant votre réponse.

Toi aussi tu peux passer une petite annonce.

## ARIS, pour nous contacter

16, rue St Polycarpe, B.P. 1125, 69203 LYON cedex 01

Tel et Fax : 04 78 27 10 10 e-mail : [courrier@aris.asso.fr](mailto:courrier@aris.asso.fr)

<http://aris.asso.fr>

**Permanence administrative le mardi soir de 20H00 à 22H00.**

**Samedis 3 juin et 1 juillet 2000 soirées dansantes de 21h00 à 01h00 à ARIS.**

**Jeudi 15 juin 21H, soirée (musique) classique et conviviale. W. A. Mozart, Symphonies n° 29 et 38 (Prague).**

**Samedi 25 juin repas féminin Samedi 25 juin repas féminin**

La bibliothèque et une revue de presse sont disponibles tous les soirs de permanence. Un panneau "actualité" diffuse les dernières informations de la presse, d'Internet et des spectacles sur Lyon.

nos activités régulières

- **ANG<sup>2</sup>EL<sup>2</sup>**, le groupe des jeunes, se réunit le premier et troisième lundi du mois, de 20h00 à 23h00 et un samedi par mois (10 juin).
- Le mardi de 19h00 à 21h00, l'association David et Jonathan assure la permanence.
- Le mercredi de 19h00 à 22h00, **ARIS au féminin**, le groupe femme.
- Le jeudi, de 20h00 à 21h00, écoute.
- Le premier jeudi du mois l'association APGL assure une permanence dans nos locaux de 20h00 à 22h00.
- Le vendredi, de 19h00 à 23h30, **repas convivial**. Réservation jusqu'au jeudi soir 22H00 sur notre répondeur.
- Le premier samedi du mois, soirée dansante de 21H à 1H.

## Adhésion

Comme toute association, ARIS vit grâce à ces adhérents

---

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Né le : (facultatif)

Adhère à ARIS et joint la somme de F. (Chèque à l'ordre d'ARIS).

Fait à ... le 2000

**ARIS**

~~16, rue Saint Polycarpe~~

BP 1125

69203 LYON Cedex 01

Tel/Fax : 04 78 27 10 10

<http://aris.asso.fr>

email : [courrier@aris.asso.fr](mailto:courrier@aris.asso.fr)

Signature :

Tarifs	1 an	6 mois
Plein tarif	260 F	160 F
Tarif réduit	170 F	100 F

Tarif réduit : étudiants, militaires,

chômeurs, retraités ou revenus inférieurs au SMIC.

Une carte d'adhérent vous sera envoyée sous quinzaine avec un exemplaire des statuts de l'association. Les adhérents bénéficient de l'envoi gratuit du bulletin ainsi que de réductions ou d'exonérations sur les participations aux frais d'activités organisées par l'association.